



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Fort-de-France, le 04/04/2024

**Procès-verbal de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB)  
du 26 mars 2024 – DAAF**

**I. COMPOSITION DE LA COMMISSION**

Etaient présents avec voix délibérative :

Voir Annexe 1

**22 membres présents ou représentés sur un total de 34 membres.**

Etaient présents en visioconférence, sans voix délibérative :

ADEME	TESTE Adrien
Propriétaire de forêts	BERNABE Kora
CTM	SYLVESTRE Louis-Philippe

Etaient présents à titre consultatif :

CTM	BAHUAUD Anthony
DAAF	BARAER Titouan
DAAF	MESTRE Evick
DAAF	SINICO Marion
Fibwa Karayib	LORNE Lucette

**Ordre du jour :**

**Tour de table**

**Validation du procès-verbal de la séance du 20/10/2022**

**Actualités**

- UNESCO ;
- Rôle de Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de la DAAF validé ;
- Interprofession : Fibwa Karayib ;
- Renouvellement forestier ;
- Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) ;
- Planification écologique ;
- Aides de l'ADEME pour la filière forêt-bois.

**Gouvernance & COSU**

- Etat d'avancement du PRFB ;
- Validation de la plaquette de communication ;
- Validation du règlement intérieur, refonte des fiches acteurs et modification des indicateurs ;
- Projet de bilatérales avec les membres de la CRFB et les acteurs identifiés.

#### **Groupes de travail**

- GT Accueil du public : calendrier et livrables ;
- GT Inventaire et itinéraires techniques : actions réalisées et validation des peuplements et séries de végétation, présentation études annexes vertes et itinéraires techniques ;
- GT Productions sous couvert forestier : lien avec la mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) Agroforesterie ;
- GT Formation : gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) ;
- GT Interprofession : présentation de Fibwa Karayib et plan d'action.

En l'absence de M. ZOBDA, représentant du Président du Conseil Exécutif, M. DUPRAT, représentant le Préfet, préside seul la commission. Le quorum étant atteint à 9h15, M. DUPRAT déclare que la commission peut valablement délibérer et ouvre la séance avec une allocution.

Les membres se présentent.

## **II. VALIDATION DU PROCES-VERBAL (PV) DE LA PRECEDENTE CRFB**

**Le PV de la CRFB du 20 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.**

Aucune remarque n'est émise sur le compte-rendu du Comité de Suivi (COSU) du 16 janvier 2024.

M. Yoann PELIS (PNRM) et Mrs EUPHROSINE et NARECE (Fédération Départementale des Chasseurs) arrivent en salle à 9h18. 22 membres votants sont dorénavant présents.

## **III. ACTUALITES**

### **1. UNESCO**

L'aboutissement de la candidature au Patrimoine mondial de l'humanité des volcans et forêts de la montagne Pelée et des pitons du Nord est présentée.

Plusieurs concertations ont eu lieu avec les différents acteurs dans le bien, notamment les associations de chasse. La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) souhaite proposer des solutions alternatives aux activités non prévues par l'UICN dans le cœur de bien (sylviculture, chasse etc.).

L'ONF est également concerné par cette problématique avec la forêt publique qui s'étend sur 80% du bien et la présence historique d'activités de chasse sur ces parcelles. Des discussions avec la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) et les associations concernées sont en cours pour trouver des espaces pouvant convenir à la chasse avec les ressources en chasse recherchées.

Des amendements sur les aménagements forestiers sont également en cours, stipulant l'arrêt de l'exploitation sur les 120 hectares présents en cœur de bien, voués à être laissés en libre évolution.

La préservation de l'intégrité du bien passe également par l'atténuation des menaces naturelles telles que les cochons et les cabris féraux. Une étude pour évaluer leurs populations dans les réserves biologiques intégrales (RBI) a été réalisée par l'ONF en 2023.

Un projet d'extension des RBI est également prévu, augmentant le périmètre actuel de 7000 à 9000 hectares.

Plusieurs questions et remarques sont émises par les membres :

- Un comité devrait se rendre sur place pour évaluer la quantité de bois sur les 120 hectares de l'ONF ;
- Plusieurs propriétés privées dont certaines sous obligation de détenir un Plan Simple de Gestion (PSG) se trouvent en cœur de bien. Quelles sont les solutions proposées par la CTM pour compenser la perte de la valeur productive des parcelles privées ? Dans le cas d'une reconversion des parcelles de Mahogany par de la régénération naturelle assistée (RNA), par qui sera-t-elle financée ? ;
- 90 nouveaux permis de chasse ont été attribués cette année, alors que les zones de chasse ont été fortement réduites. La FDC souhaite que les baux soient révisés pour permettre la chasse en bordure de cœur de bien. Il est nécessaire de trouver un accord afin d'éviter le braconnage (permettre la chasse lors de certaines périodes selon les espèces, pourrait être une solution) ;
- Aucun changement ou transfert des activités déjà existantes n'est envisagé.

Il est donc important de continuer les discussions et que la CTM concerté davantage les acteurs dont les propriétaires en cœur de bien. Une séance de présentation du projet avec les responsables UNESCO est demandée.

## 2. Rôle de CRPF de la DAAF

La CRFB d'octobre 2022 avait émis un avis positif pour que la DAAF représente le CRPF en Martinique. Ce rôle a été validé par le MASA qui devrait formuler cette année une instruction technique spécifique aux DROM, notamment sur les moyens alloués et les attentes en termes d'activités dans leur rôle de CRPF.

En Martinique, 224 propriétaires forestiers sont soumis à l'obligation d'avoir un PSG. Actuellement 3 ont été agréés sous réserve de mise en conformité et 8 sont en cours.

Le CRPF peut également accompagner l'amont forestier sur des actions de communication, notamment avec le Syndicat des propriétaires forestiers.

Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) est en cours d'élaboration, pour un atterrissage prévu en 2025 et un agrément ministériel ultérieur.

Aucune question ou remarque n'est émise sur le CRPF par les membres présents.

### 3. Fibwa Karayib

Les statuts de l'association ont été déposés en mars 2024.

Un plan d'action est en cours d'élaboration afin de cibler les actions prioritaires. Plusieurs points ont été relevés, comme l'amélioration de la structuration de la filière bois, le déficit de formation en Martinique, et la méconnaissance des capacités de développement de la filière par les propriétaires privés.

L'interprofession prévoit de rencontrer tous les acteurs de la filière pour répondre au mieux aux besoins des professionnels.

Le recrutement d'un salarié à travers le dispositif d'aide de l'ADEME est prévu, qui assurera le relai opérationnel des actions portées par l'interprofession et la communication sur la filière en Martinique, et plus largement aux Caraïbes.

Une des volontés de Fibwa Karayib est de valoriser la ressource existante : de nombreuses espèces sont recherchées mais sous exploitées, comme le bambou.

Plusieurs initiatives autour du bambou sont présentées :

- L'AFAF porte un projet de protection des ripisylves par l'enlèvement des bambous pour valorisation et le remplacement par d'autres espèces. Un questionnaire existe également autour de la mise en place de plantations contrôlées de bambou pour le valoriser en construction ;
- Un groupe de recherche Antilles-Guyane tente également de faire de l'extraction substitution de bambou pour le valoriser en construction, qui présente de nombreuses possibilités. Ce projet est en passe d'aboutir grâce à des sources de financement mobilisables. Une demande des institutions a été formulée pour le chiffrage de l'outil de production pour l'extraction et la transformation du bambou. Des expérimentations de machine sont en cours pour de la transformation de bambou non traité.

Une étude sur la caractérisation des bois des Antilles (DAAF-ONF-ENSTIB) est lancée cette année qui, selon les résultats, pourrait déboucher sur une normalisation. Aujourd'hui, aucun bois local n'est autorisé en construction.

### 4. Renouvellement forestier

Des financements France 2030 ont été alloués au renouvellement forestier. Peu d'outils existent sur le suivi de l'état des forêts et l'adaptation au changement climatique en Martinique. Les forêts étant de plus en plus vulnérables, il est nécessaire de les renforcer en plantant là où la forêt a subi des dommages.

Un travail d'identification des espèces présentes en pépinières locales, dont celle de l'ONF, a été réalisé, ainsi que des lieux de reboisement (16 hectares pour une densité de plantation de 500 à 1100 plants par hectare).

Cette préfiguration a permis de confirmer que l'ONF était en mesure d'assurer le renouvellement forestier. Un plan pluriannuel est attendu pour pérenniser ce travail, qui sera réalisé par les ouvriers forestiers de l'ONF.

Les pépiniéristes devront avoir des autorisations conformes pour prélever les espèces dans les zones identifiées. La traçabilité se fera de manière déclarative dans un premier temps.

Pour cette année, l'ONF se basera sur les plants déjà présents en pépinière avec pour objectif dans les années à venir, de développer des filières « graines et plants », afin de mieux anticiper les plantations et d'avoir d'autres espèces d'intérêt.

Plusieurs questions et/ou remarques sont émises :

- Une solution possible permettant de garantir la traçabilité et la génétique des plants est le label Végétal Local (VL) en collaboration avec la CTM. Des itinéraires techniques ont été réalisés par le Conservatoire Botanique National de Martinique (CBNmq) avec le calendrier phénologique et une quinzaine de semenciers géolocalisés ;
- Il serait également possible de se baser sur l'exemple de la graineterie mise en place à La Réunion qui fournit des semences avec traçabilité aux pépiniéristes ;
- Un accompagnement pour de la collecte forestière règlementée serait pertinent. Une des limites présentent en Martinique est le manque de botanistes compétents pour identifier les plantules ;
- L'EARL Syntropique possède 8 à 10 000 plants prêts à l'emploi ;
- Un appel à projet « Graines et Plants » est en élaboration par la MASA et qui devrait intégrer les demandes de la DAAF quant aux spécificités du territoire ;
- Un des problèmes rencontrés par les pépiniéristes est l'absence du code APE « 0210Z » en Martinique (non reconnu par la mutuelle sociale agricole - MSA) correspondant aux entreprises, associations ou aux micro-entreprises exerçant l'activité nommée « Sylviculture et autres activités forestières ».

## 5. Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI)

Sur demande de la DAAF, l'ONF a réalisé une mission qui a permis d'identifier 4 zones à risque. Plusieurs réunions ont eu lieu avec différents acteurs pour déterminer les actions à mettre en place sur le territoire (connaissances, calibration d'un indice forêt-météo, alimentation de la base de données forêt-incendie, cartographie des équipements).

L'élaboration d'un plan de protection de la forêt contre l'incendie (PPFCI), document cadre, est prévu pour cette année. Des patrouilles de surveillance et sensibilisation seront également mises en place dès cette année par l'ONF.

Prochainement une réunion multipartite sera prévue (services publics, CTM, intercommunalités) sous l'animation de la sous-préfecture de Saint-Pierre (en charge de la gestion des risques).

Plusieurs questions et/ou remarques sont émises :

- Quels seront les outils et financements disponibles pour l'équipement ? Il existe des mesures de désenclavement dans le maquetage FEADER, mais rien qui finance les équipements pour la DFCI ;
- Les tanks à eau, prises incendies, marres et bâches à eau seraient des outils complémentaires aux équipements des pompiers pour les parcelles peu accessibles ;
- Tous les propriétaires forestiers porteurs d'un PSG demandent d'inclure le risque incendie. L'augmentation du nombre de PSG et donc potentiellement des interventions humaines en forêts privées, peut augmenter le risque incendie ;
- Le SIS a obtenu une dotation pour des véhicules incendies.

Ces sujets sont en cours de discussion avec le Service d'Incendie et de Secours (SIS) (recensement des moyens, dessertes forestières, points d'eau et moyens aéroportés).

## 6. Planification écologique

La planification écologique résulte d'une stratégie nationale qui est territorialisée et pilotée par la DEAL accompagné de CapGemini (AMO). L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 31% en Martinique à l'horizon 2030.

Une phase de diagnostic est en cours jusqu'à avril, afin de définir la stratégie et les actions et leviers à mettre en place, en articulation avec les différents plans et programmes (par M. André PIERRE-LOUIS nommé expert de haut niveau, secrétaire général de la Conférence des parties (COP) auprès du préfet de la région Martinique).

Plusieurs questions et/ou remarques sont émises :

- Il est important de faire remonter la reconversion du Mahogany en cœur de bien, les bonnes pratiques de chasse et l'érosion littorale ;
- Le label Bas Carbone fait-il partie de la démarche ?
- L'adaptation ultramarine en DROM de la méthode de boisement-reboisement est prévue. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur la capacité de séquestration des forêts naturelles et forêts en plantation via le lancement d'une étude cette année.
- Les espèces exotiques envahissantes (EEE) ne sont pas forcément identifiables par les communes par un manque de personnes formées.
- Le secteur botanique est en tension, le temps de formation est long. Plusieurs guides de reconnaissances des EEE (DEAL, A3P2FM) sont disponibles et le CBNmq répond toujours

favorablement aux sollicitations des communes. Le réel manque de personnes formées concerne les écologues.

- L'UICN publie chaque année des fiches techniques pour lutter contre les EEE, mais peu en Martinique où la lutte contre les EEE est très ponctuelle (DEAL, plan d'action EEE).

#### 7. Périmètre d'action ADEME – MASA 2024

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Exploitation forestière et sylviculture », qui a été renouvelé en 2024 avec un taux d'aide publique fixé à 65% (les frais de transports et d'octroi de mer sont pris en compte). La prise en compte de l'impact et de la pression au sol du matériel est un des critères regardés dans les demandes. Les dossiers sont évalués au fil des dépôts.

Peu de dossiers sont déposés en DROM, deux ont été retenus pour cet AMI.

### IV. GOUVERNANCE ET COSU

**Le règlement intérieur (RI) est brièvement présenté. M. DUPRAT sollicite les membres pour voter sa validation. Le RI est approuvé par 22 voix pour, à l'unanimité.**

Aucune remarque n'est émise par les membres sur la proposition de refonte des fiches acteurs et des indicateurs.

**Les plaquettes informatives sont validées par les 22 membres présents sous réserve de quelques modifications :**

- Infographie filière bois : le nombre d'entreprises du secteur présenté est trop vaste (100 à 360) : suggestion de préciser ce nombre via un travail sur les codes APE ;
- Les icônes utilisées dans l'infographie sur la forêt martiniquaise sont à revoir.

Il serait pertinent également de réaliser une plaquette ou un tableau des financements possibles à partager aux acteurs de la filière.

### V. GROUPES DE TRAVAIL (GT)

#### 1. GT Accueil du public

Courant juin, la première réunion du GT devrait se tenir. Une interopérabilité avec le GT du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) est prévue.

Le Conservatoire du Littoral (CDL) possède des données en matière d'accueil du public : un schéma directeur comprenant un état de lieux des équipements et perspectives en termes d'accueil du public. Ce travail a été réalisé sur 2 ans sur la quasi-totalité des mangroves du territoire, il est donc à valoriser et intégrer à l'étude prévue par ce GT (les documents seront transmis au PNRM).

#### 2. GT Inventaire et Itinéraires techniques

L'étude portant sur la base de données centralisant les essences de Martinique et leurs usages est présentée brièvement.

**Les peuplements et séries de végétation forestière sont soumis au vote et validés à l'unanimité (22 voix pour, 0 contre, 0 abstention).**

Une question est posée sur l'obligation d'avoir une diversité d'essences au sein des itinéraires techniques et sur l'évolution des peuplements.

➤ Les itinéraires techniques formuleront des préconisations de gestion.

### 3. GT Productions sous couvert forestier (PSCF)

Compte tenu du manque de ressources humaines à l'ONF en 2023, qui était en charge de l'animation de ce GT, peu de choses ont été faites durant l'année. Les objectifs 2023 ont été finalisés début 2024.

Une dizaine de dossiers ont été instruits pour la mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) Agroforesterie. Environ 60 demandes de diagnostic ont été déposées, et une vingtaine de diagnostics réalisés sur le terrain.

Les PSCF sont plus difficilement applicables en forêts publiques. Les conventions temporaires d'occupation ne favorisent pas l'installation de cultures pérennes (les principales cultures demandées sont le cacao et la vanille, plus rarement igname, café et épices). Une attribution pilote a été accordée en forêt publique à Fonds-Saint-Denis pour un retour d'expériences prochain.

En revanche, les PSCF représentent une opportunité de valorisation des forêts privées intéressante.

L'ONF émet un avis réservé quant au pâturage sous couvert forestier en forêt publique. D'après l'ONF, il serait plus pertinent de repenser l'arbre au sein des prairies.

### 4. GT Formation

La partie technique du cahier des charges de la Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) forêt-bois est en phase de finalisation, pour un lancement prévu de la GPEC en 2025.

Le Bureau de la Formation Continue et de l'Apprentissage (BFCA) a la volonté d'ouvrir un diplôme universitaire (DU) pour la rentrée 2024 (il passe en conseil de faculté dans les prochaines semaines). Il s'agirait d'une licence professionnelle en alternance.

Plusieurs membres soulèvent le manque de personnes qualifiées dans la filière forêt-bois pour enseigner. Une remarque est émise sur le contenu de la formation. Pour exemple, en Guyane une licence professionnelle sur les métiers des ressources naturelles et de la forêt (VALORESS) existe, mais présente des lacunes en Système d'Information Géographique, sur les aspects règlementaires, la botanique, ou encore la dendrométrie. Il serait pertinent d'intégrer ces thématiques au DU.

Un autre point pouvant s'avérer bloquant, est l'absence de reconnaissance par la MSA des activités forestières. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu sans aboutir, malgré un besoin identifié et la création d'emploi possible. Ce sujet devrait être porté par les élus.

### 5. GT Interprofession

Ce GT a permis de structurer la démarche ayant abouti à la création de Fibwa Karayib, qui est indépendante du GT. L'interprofession intègrera la CRFB par la suite.

Les actions identifiées dans le PRFB doivent faire l'objet d'une adaptation et d'une répartition entre Fibwa Karayib, le CFPF et le syndicat des propriétaires forestiers.

Des financements sont possibles auprès de la DEETS. Un appel à projets France 2030 sur la structuration de filières est ouvert par la CTM et la Bpifrance. Une communication de la CTM est à venir.

Un catalogue des acteurs de la filière est prévu, facilitant les relations amont-aval de la filière. Fibwa Karayib prévoit également la mise en place d'un site internet, la création de plaquettes et la participation à la Nuit des Forêts l'année prochaine.

## **VI. DISCUSSION**

Un projet de stockage des sargasses est prévu au Robert afin d'éviter leur dépôt en forêt. Ce stockage se fera sur un terrain communal.

La séance est levée à 12h22.

**Pour le préfet et par délégation**  
**Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**



Jean-Rémi DUPRAT



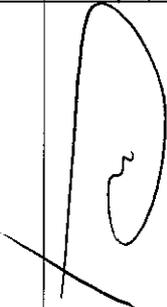
## Commission Régionale de la Forêt et du Bois

26 mars 2024 – 09h00 – DAAF Salle D201-D202

### Feuille d'émargement

	Organisme	Nom-Prénom	Email et n° de téléphone	Signature
1	Préfecture Président CTM			
2	DAAF	DUPRAT Jean-Rémi		
3	DEAL (environnement)			
4	DEAL (construction)			
5	DEAL (transport)			
6	DEETS	MUNNA Co-SACH THIRAGULI		

	Organisme	Nom-Prénom	Email et n° de téléphone	Signature
7	CTM	BAHUARD Anthony		
8	Association des maires			
9	PNRM	P/D M. TONFORT YANN PELIS	g.pelis@pmc-martinique.com	
10	ONF	LEFEVRE Jean Christophe	jean-christoph.lefevre@onf.fr 06.96.25.16.33	
11	OFB	WURTH Fabrice	fabrice.wurth@ofb.fr 06 96 22 03 40	
12	ADEME	Gully Charlotte + Testé Adrien (visio)	charlotte.gully@ademe.fr adrien.teste@ademe.fr	
13	Chambre d'agriculture			

Organisme	Nom-Prénom	Email et n° de téléphone	Signature
14 Chambre de commerce et d'industrie			
15 Chambre des métiers et de l'artisanat			
16 Représentants de la propriété forestière des particuliers			
17 Représentant au titre de la propriété forestière des bois et forêts relevant des collectivités ou établissements publics	RISOC houx	06968047330 Bois de la cuisine Grenoble, cm	
18 Coopérative martiniquaise du bois			
19 Caribes Bois Energie	ASSEMAN Gerard	ch@ccdc972.com 0696 953 000	
20 Société horticole des Trois-Îlets (pépinière du domaine du Château Gaillard)	MAYOT Maurice	morc@iit-01.com dem@orange.com	

	Organisme	Nom-Prénom	Email et n° de téléphone	Signature
21	Crédit meuble SARL			
22	Manufacture musicale des îles	Sully Sully	sully.sully@orange.fr	
23	Menuiserie THIMON	THIMON Elie	menuserie.thimon@wanadoo.fr	
25	FEMABOIS	Haute Louise-Elizabet	<del>Haute Louise-Elizabet</del> P.A. Acic femabois@gmail.com 0696 912167	
26	Albioma Galion	JEANNESSON Nathhieu	nathhieu.jeannesson@albioma.com 06 96 44 27 51	
27	Représentants des salariés de la forêt et des professions du bois			
28	Comité de la randonnée pédestre de Martinique			

	Organisme	Nom-Prénom	Email et n° de téléphone	Signature
29	ASSAUPAMAR			
30	APNE	PULVAR - DIA Dy. duce-	duceu. barbed. Beely @ C.Nat. Com.	
31	Conservatoire du Littoral	MARION Marie - Justel	m.m.marion@conservatoire-du-littoral.fr 0696 86 01 31	
32	Fédération Départementale des Chasseurs	EUPHROSINE DARRÉ NARECE PAUDE	pdcsfd@orange.fr 0696 417853	
33	Guillaume VISCARDI	CBNMQ	0696 83 22 83	
34	Marie-Madeleine BERTRAND	—D	696 29 51 81 marie-madeleine.bertrand @ciad.fr	
35	Claire VASKOU	P/O ASSSEMUR HATTEU.	claire.vaskou@asso.paristerra.fr	

	Organisme	Nom-Prénom	Email et n° de téléphone	Signature
36	Vincent GUERRERE	SITHA - PECAT	vincent.guerrere @simonpecat.org 0694169318	
37	ÉARL Syndicat Hervé DAMICO Valérie AIMÉ	Hervé DAMICO AIMÉ Valérie	Valérie.aimé @hotmail.fr	
	Fibwa Karayib BE Pwadi-mad	Lucette LORNE B	Contact: pwadi-mad- @gmail.com	

